

Compte rendu d'AG ordinaire du Sou des écoles laïques de Collonges-Fort-l'Écluse



Date: 28/09/2023 à 19h30

Présences: Benjamin, Pauline, Melany, Mathilde, Elisabeth, Aurélie, Stéphanie
Visio: Augustine, Vincent, Nicolas M., Solenn, Gaëlle (directrice).

1. Modification du règlement intérieur de l'association.

* Voir annexe 1: Ancien règlement du sou

* Voir annexe 2: Proposition de règlement intérieur avant revue lors de l'AG

* Voir annexe 3: Règlement intérieur après revue lors de l'AG

* Les cotisations s'élèvent désormais à 20 euros pour un enfant, 25 euros à partir de 2 enfants et plus.

* Location du matériel:

Un prêt à l'année pour les associations du village.

Location sous réserve de cotisation (20 euros).

* Quelques termes sont à modifier et quelques coquilles à corriger [Benjamin]-->envoyer à Gaëlle le nouveau texte avec les modifications ci-dessus, pour corrections. (le règlement en annexe 3 comporte les modifications apportées par Gaëlle.)

* Afin que le nouveau mode de vote par internet, à majorité simple, soit mis en place, il a été nécessaire de voter à main levée, comme l'était écrit dans l'ancien règlement intérieur de l'association.

→Le nouveau règlement à été voté à 12 voies pour, 0 contre et 0 abstention.

[Benjamin]-->après corrections, envoyer ce nouveau règlement à la préfecture, avec la déclaration du nouveau bureau, et les comptes rendu d'ag du 22 et du 28 (22 changement du bureau) (28 changement du règlement intérieur).

2. Information sur le recrutement des nouveaux membres.

* Mathilde nous a rejoints. Un grand merci à elle.

* Les flyers de Solenn ont été imprimés, le Sou la remercie pour son travail.
(voir annexe 4)

[Benjamin]-->les remettre à Gaëlle pour insertion dans les cahiers de liaison

* Idées à mettre en place pour la fête d'Halloween

→ faire des affiches de recrutement

→ prévoir "un rabatteur" pour parler du Sou

3. Mise en location du matériel ?

Pas de tarif journalier, mais unique pour le week-end.

Proposons la location gratuitement à 3 reprises pour les associations du village.

Modification des prix de locations :

crêpières : 20 euros l'une / 30 euros les 2

machine à gaufres / paninis / croque-monsieurs / glaçons : 20 euros

barnum 3x3m = 40 euros l'un

grand barnum : à retirer de la location (le président fait remarquer que le barnum a été prêté à la fête du 14 juillet, celui-ci après un coup de vent a plier sur la partie haute. Le président propose de le retirer de la location afin d'éviter tout accident.)

Rallonges : prêtées gratuitement avec la location du matériel

[Benjamin]-->vérifier les quantités de matériels disponibles pour la location.

→créer un calendrier de disponibilités de locations.

→remplacer dans le contrat de location en dernière page le terme "d'1 journée" par un week-end.

VOTE EN LIGNE-

- a. 3 fois payant puis gratuit
- b. 2 fois gratuit puis payant
- c. 3 fois gratuit puis payant
- d. toujours gratuit

4. Demande de déblocage d'argent pour différents projets.

* Demande de déblocage 1 : passage de 5000 à 6000 € pour le matériel pédagogique de l'école

* Demande de déblocage 2 : 500 €, rajout d'un vote à 1000 € en faveur du pèrisco

Si le pèrisco a d'autres besoins, ils peuvent nous fournir des devis et les nouvelles demandes seront votées au fur et à mesure.

Le sou est aussi partenaire pour financer des activités du pèriscolaire.

* Demande de déblocage 3 : pour la bibliothèque

Suspension du projet. La bibliothèque est municipale. Il est préférable de débloquer de l'argent pour que l'école achète des livres pour chaque coin livres des classes.

* Demande de déblocage 4 : 3000 € pour matériel nécessaire pour avoir une zone de stockage dans le garage du foyer rural.

Information : la zone de stockage actuelle ne sera pas perdue. Celle convoitée dans le garage du foyer rural sera un supplément de stockage. L'idée d'une seconde zone de stockage pour le Sou était déjà en discussion l'année passée entre le Maire de Collonges et l'ancien président du Sou.

[Benjamin]-->organiser une réunion avec le Maire pour évoquer ce point.

* Demande de déblocage 5 : casques anti bruit :

Suspension du financement : Appel aux dons puis en fonction des résultats, un autre vote sera lancé pour débloquer une somme afin de compléter.

But : en avoir 5 au sou pour chaque manifestation au cas où des enfants en auraient besoin.

* Demande de déblocage 6 : 295.01 € pour tampons et cartes de 5 euros.

Selon l'acceptation du nouveau règlement intérieur, le sou doit financer une carte de 5€ à chaque enfant pour chaque kermesse de fin d'année. Pour ce faire : proposition qu'une carte nominative de 5 € soit remise à chaque élève pour la kermesse.

Gaëlle accepte que les cartes, à l'avance, soient remises aux enseignants qui les feront remplir par les élèves en classe.

* Demande de déblocage 7 : Changement de destination du financement, Gaëlle informe le Sou, que chaque année le Sou finançait un cadeau par classe à hauteur de 30€/classe. Le financement est conservé et augmenté à hauteur de 50€/classe.

* Demande de déblocage 8 : Déblocage de 500 € pour les bonbons d'Halloween + 500 € pour les décorations d'Halloween (détail plus loin Point 6)

[Benjamin]-->fournir à Solenn le détail des bonbons sélectionnés

[Solenn]--> chercher l'équivalent moins cher si possible

* Demande de déblocage 9 : Demande d'un financement pour le sou à hauteur de 3500€ afin d'acheter une tireuse à bière 2 becs et commander 20 fûts de bière (10 blondes, 5 x 2 spéciales) pour l'année scolaire à venir. Si nous arrivons à obtenir le stockage dans le garage du foyer rural, dans le cas contraire, l'argent ne sera pas utilisé.

→ Soit un total de 15 400€ si toutes les demandes sont acceptées au vote, si nous arrivons à récupérer le local au garage et si nous commandons la bière et tireuse.

→ Total hors local et bière : 8 900€.

-VOTES EN LIGNE-

[Benjamin/Pauline]

-> Projet de mettre l'argent du compte courant sur le livret épargne

-> rechercher l'ancien compte actif du Sou d'Écorans, pour transférer l'argent sur les comptes du sou de Collonges Fort l'Ecluse et le clôturer:

5. Manifestation 2023/2024 (validation du calendrier, modifications, détail du temps de préparation/réalisation..).

Octobre : Halloween -> voir avec Nicolas.M pour les décorations qu'il peut nous prêter.

Novembre : prise de commandes de sapins de Noël pour revente ? - Vente de jus pomme/poire et de paniers de saison ? Voir avec le jardin des fées [Stéphanie]-->Demander au jardin des Fées s'ils seraient intéressés pour faire des ventes de fruits de saison.

Décembre : vente des couronnes effectuée par l'association "la fabrik" (fonds reversés au Sou) - Fête de Noël ? - Chocolaterie de Mélanie ? [Solenn]-->demander le catalogue des chocolats à son amie chocolatière afin de comparer les prix avec le fournisseur des années précédentes.

[Benjamin]-->message à Alain pour lui demander d'attendre auprès du fournisseur habituel de chocolats de Noël.

Janvier : soirée cinéma (SACEM déclarée pour plusieurs évènements) 3 films (petits-moyens-grands) ?

[Vincent]-->Vincent fait remarquer qu'il serait préférable de cumuler un événement avec la soirée cinéma afin de réduire les dépenses. La location d'un film est de 150€ avec un prix de vente de place de maximum 2€/place.

Avril : vente pommes/poires ? - Vente raclettes/fondues

→ Foyer rural à réserver : Apéro Ski, Loto, Kermesse, Boom Halloween, Soirée de Noël.

6. Point sur l'organisation de la boom d'halloween (décoration, nourriture, déroulement, planning des présences (avant, pendant, après), tarif).

* [Nico M.]-->point sur déco disponible en prêt.
Faire aussi le point sur la déco disponible au local du sou
Puis voir pour achat de la déco manquante

* [Elisabeth]-->Elisabeth a fait un flyer pour la boom d'halloween, le Sou la remercie pour son travail et le valide. (Flyer en annexe 5)

* Nourriture :

- bonbons
- soupe courges / potiron
- crêpes / gâteaux
- hot-dogs / frites ou chips -> chips retenues
- bar à potions

* Activités :

- concours du plus beau et du plus moche déguisement
Podium, 3 gagnants. défilé?
jury : 4 parents sur place ?

- concours de l'horrible gâteau (réalisés par les parents à la maison)
1 gagnant

cadeaux pour les 3 gagnants costumés / 1 gagnant gâteaux / 1 gagnant
dessins = 5 kg de bonbons au total soit 1 kg chacun.

Le Sou remercie Charlotte et Alexandre pour leur dons de 5kg de bonbons au Sou.

* Déroulement :

16h : goûter - concours gâteaux
18h : défilé - concours déguisements - repas
20h : concours dessins
jusqu'à 22h : boom

dégustation soupes ?

[Benjamin]-->organiser une nouvelle réunion pour finir d'organiser la soirée halloween. (doodle agenda)

<https://doodle.sou.ovh/dudle/AG202310/>

7. Vente de courges (fournisseur, tarif, organisation ?).
Suspendue. Il y a déjà beaucoup à faire avec l'organisation de la fête d'Halloween.

8. Questions/Réponses
Aucune.

9. Autres actions

Faire un rappel de paiement de la cotisation après Noël.
Faire un rappel de paiement de la cotisation pour les enfants non à jour lors
des voyages avec nuitée.

Fin à 22h35

Le 02/10/2023

Le Président de l'association
JAUNON Benjamin

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'BSLS', is written over a large, horizontal, scribbled-out line.

BSLS